

Prendre la Parole

VOUS DEVEZ PRENDRE LA PAROLE AU QUOTIDIEN, DIALOGUER, RECUEILLIR DE L'INFORMATION, ANIMER DES RÉUNIONS... CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'AMÉLIORER VOTRE COMMUNICATION ORALE À PARTIR D'UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE SUR VOS RESSOURCES PERSONNELLES DE COMMUNICANT.
CETTE FORMATION S'INSCRIT DANS LE PARCOURS FORMATION DU DS

Objectifs

1. Identifier les mécanismes de communication de la prise de parole en public
2. Acquérir les techniques et points d'appui indispensables dans l'exercice de la prise de parole

Public Visé

Représentants du personnel ou syndical du Secteur Public et Privé

Pré Requis

Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFDT

Objectifs pédagogiques

Identifier les mécanismes de communication de la prise de parole en public

Acquérir les techniques et points d'appui indispensables dans l'exercice de la prise de parole

Méthodes et moyens pédagogiques

Modalité : présentiel. Méthodes : Partage et analyse des expériences, exercices, exposés et étude de cas.

Parcours pédagogique

- Schéma et fonctions de la Communication
- Les fondamentaux de la communication non verbale : ancrage, regard, présence, respiration
- Communication verbale : Niveaux de langage, du discours, cœur de message...
- La respiration « ventrale » pour gérer son stress et canaliser son énergie
- Structuration du discours (différents types de plans)
- L'adaptation au message et à l'interlocuteur

Qualification Intervenant(e)(s)

Comédienne-Formatrice

La prise de parole est une activité régulière du représentant du personnel et syndical

Méthodes et modalités d'évaluation

exercices en continu

Modalités d'Accessibilité

bâtiment ERP PMR - nous contacter contact@irefe.fr pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

8 à 12 personnes



Contactez-nous !

Jean-Yves BELATY
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038444
Mail : jean-yves.belaty@irefe.fr